

Départ des Filles de Jésus de Plonéour

Allocution de Mme Josiane Kerloch Maire le dimanche 28 mai 2023 lors du verre de l'amitié

Notre commune est très attachée à la Communauté des sœurs de Kermaria, la Congrégation des Filles de Jésus. Votre Communauté est parfaitement intégrée dans la vie de la commune depuis 1870, soit 153 ans. Votre lieu de vie fait partie de la vie de nombre de Plonéouristes qui sont passés dans cet établissement pour leur scolarité. En ces circonstances, c'est l'occasion pour moi de faire quelques recherches sur notre histoire locale, exercice fort intéressant. L'école publique des filles a été fondée en 1868 sur décision du conseil municipal. A cette époque, elle est construite dans le jardin de l'école des garçons, propriété de la commune.

Le Maire, Jean-Pierre DANIEL, souhaite avoir des religieuses pour faire l'école aux filles. Ainsi, la commune, via le recteur Yves Hingant, installe la Fondation sous le vocable de Mater Admirabilis (Mère Admirable). Le 14 janvier 1870, trois sœurs, dont deux de Pouldreuzic, arrivent à Plonéour-Lanvern. Le 20 février 1870, Marie-Jacquette Le BAIL, en religion Sœur Marie de l'Enfant Jésus est nommée institutrice et installée dans ses fonctions.

En septembre 1884, intervient la laïcisation de l'école des filles et Melle JOUHANNET remplace les sœurs comme institutrice communale. Cela a provoqué une protestation du Conseil Municipal et de la population. Melle PLESSIS, Sœur Marie-Anne de Saint-Joseph, directrice de l'école publique évincée, fait alors une déclaration d'ouverture d'école privée avec pensionnat. La construction est réalisée à l'emplacement actuel, route de Pont l'Abbé, sur un terrain de 49 ares et 30 centiares, don de Melle DE CHABRE. Celle-ci est agrandie en 1892 par une nouvelle construction qui accueille au rez-de-chaussée l'école maternelle et les mansardes servent de dortoir aux élèves en pensionnat.

L'école libre des filles est fermée en août 1902 en vertu de la loi sur les congrégations. Elle a rouvert en février 1903 sous la direction de Melle Marie-Louise PERON, de Vannes, assistée de trois jeunes religieuses.

De 1951 à 1960, des cours ménagers sont ouverts. En 1969 la mixité dans les écoles primaires est appliquée.

A partir de cette époque, les classes par niveaux sont réparties entre l'école des sœurs et l'école Notre Dame de Bon Secours. Ainsi, les classes de maternelle, cours préparatoires et CE1 sont localisées à l'école des sœurs et les classes de CE2, CM1 et CM2 sont à l'école des frères.

Quelques années plus tard, tous les élèves des deux écoles privées sont scolarisés à Notre Dame de Bon Secours. Les enseignantes demeurent à la communauté jusqu'en 1984. La propriété au 23 rue René Le Berre devient une maison" de retraite pour les religieuses en 1984. Ce lieu, pour nombre d'entre nous fait partie de notre vie, nous y avons des souvenirs d'enfance.

Les religieuses qui exerçaient et vivaient ici ont contribué à notre éducation. La Communauté des Sœurs de Kermariaa été très impliquée dans la vie locale et de nombreux liens se sont tissés au fil des années.

Ces dernières années, jusqu'à 18 sœurs de la congrégation des Filles de Jésus y étaient hébergées. Votre communauté quitte désormais définitivement le Pays Bigouden. En septembre prochain, c'est une page de la vie de notre commune qui va se tourner.

Josiane Kerloch
Maire